

<https://ressources.anap.fr/ressourceshumaines/publication/761-ameliorer-la-gestion-des-ressources-humaines-la-gestion-previsionnelle-des-emplois-et-des-competences>

Enseignements

Améliorer la gestion des ressources humaines : La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

L' ANAP a recueilli et synthétisé les retours d'expérience d'établissements ayant mené des travaux relatifs à la GPEC et souhaitant partager les dispositifs mis en place, les outils utilisés ainsi que les facteurs clés de succès et points de vigilance.

Enjeux

Le secteur de la santé connaît depuis quelques années de grands bouleversements (progrès des techniques médicales, restructuration de l'offre de soins, réorganisation des modes de prise en charge...) qui ont directement une incidence sur les évolutions des métiers des établissements de santé et médico-sociaux. La Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), aussi appelée Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC), est un axe de développement clé des ressources humaines pour ces établissements, dans le sens où elle nécessite de mettre en adéquation stratégie, contraintes de l'environnement et besoins en ressources. Au vu des défis que les établissements doivent relever (pénurie de compétences rares, création de nouveaux métiers, organisation territoriale de la santé...), la GPEC doit être un outil au service des professionnels.

Présentation du guide

L' ANAP a recueilli et synthétisé les retours d'expérience d'établissements ayant mené des travaux relatifs à la GPEC et souhaitant partager les dispositifs mis en place, les outils utilisés ainsi que les facteurs clés de succès et points de vigilance. Certains des dispositifs observés ont bénéficié des dispositions de la circulaire DHOS du 9 octobre 2007 relative aux Fonds de modernisation des établissements de santé publics et privés (FMESPP), qui incitent et accompagnent les établissements à s'inscrire dans une démarche "métiers compétences", la GPEC.

Les pratiques observées sur le terrain sont restituées sous 3 grandes thématiques :

- les différentes étapes pour définir, construire une GPEC en fonction du contexte et des enjeux de l'établissement ;
- les outils (cartographie, fiches métiers, référentiels de compétences, pyramide des âges...) de GPEC ;
- les supports à la mise en œuvre d'une démarche GPEC (qu'ils soient informatiques ou financiers).

A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux professionnels participant à la mise en œuvre de démarches compétences : directions des établissements de santé et médico-sociaux, professionnels intervenants sur les sujets de gestion des emplois, des métiers et des compétences.

Glossaire

ANAP

Date de parution : 11/04/2011

Télécharger la production